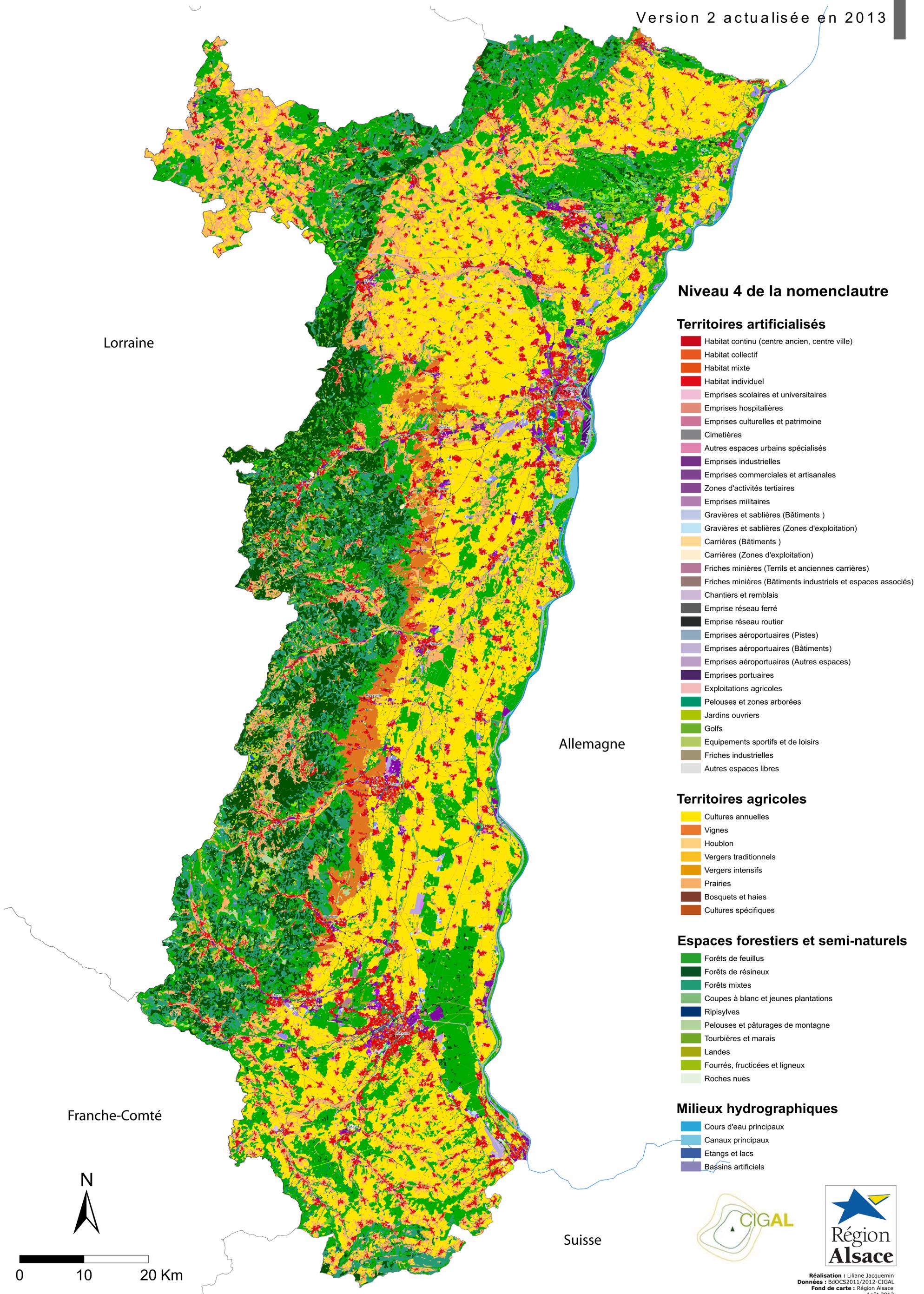


L'occupation du sol en Alsace en 2012

Version 2 actualisée en 2013



Niveau 4 de la nomenclature

Territoires artificialisés

- Habitat continu (centre ancien, centre ville)
- Habitat collectif
- Habitat mixte
- Habitat individuel
- Emprises scolaires et universitaires
- Emprises hospitalières
- Emprises culturelles et patrimoine
- Cimetières
- Autres espaces urbains spécialisés
- Emprises industrielles
- Emprises commerciales et artisanales
- Zones d'activités tertiaires
- Emprises militaires
- Graviers et sablières (Bâtiments)
- Graviers et sablières (Zones d'exploitation)
- Carrières (Bâtiments)
- Carrières (Zones d'exploitation)
- Friches minières (Terrils et anciennes carrières)
- Friches minières (Bâtiments industriels et espaces associés)
- Chantiers et remblais
- Emprise réseau ferré
- Emprise réseau routier
- Emprises aéroportuaires (Pistes)
- Emprises aéroportuaires (Bâtiments)
- Emprises aéroportuaires (Autres espaces)
- Emprises portuaires
- Exploitations agricoles
- Pelouses et zones arborées
- Jardins ouvriers
- Golfs
- Equipements sportifs et de loisirs
- Friches industrielles
- Autres espaces libres

Territoires agricoles

- Cultures annuelles
- Vignes
- Houblon
- Vergers traditionnels
- Vergers intensifs
- Prairies
- Bosquets et haies
- Cultures spécifiques

Espaces forestiers et semi-naturels

- Forêts de feuillus
- Forêts de résineux
- Forêts mixtes
- Coupes à blanc et jeunes plantations
- Ripisylves
- Pelouses et pâturages de montagne
- Tourbières et marais
- Landes
- Fourrés, fructicées et ligneux
- Roches nues

Milieus hydrographiques

- Cours d'eau principaux
- Canaux principaux
- Etangs et lacs
- Bassins artificiels



Réalisation : Liliane Jacquemin
Données : BdOCS2011/2012-CIGAL
Fond de carte : Région Alsace
Août 2013